

FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE

Onzième Assemblée **«Donne-nous aujourd’hui notre pain quotidien»**

Stuttgart, ALLEMAGNE
20 – 27 juillet 2010

ORDRE DU JOUR (*Projet*)

1. CULTE D’OUVERTURE AVEC SAINTE CÈNE ET OUVERTURE OFFICIELLE

Le service eucharistique d’ouverture sera célébré le mardi 20 juillet à 15h00 en l’église collégiale (Stiftskirche) de Stuttgart. Après le culte d’ouverture, l’Assemblée sera officiellement ouverte par l’évêque Mark Hanson, président de la FLM.

1.1 Ouverture officielle de la partie administrative

Le président de la FLM ouvrira officiellement la partie administrative de l’Assemblée le mardi 20 juillet à 18h00.

1.2 Présentations et messages de salutations

Le pasteur Ishmael Noko, secrétaire général de la FLM, présentera plusieurs invité(e)s et les priera de transmettre leurs messages à l’Assemblée. Les présentations et les messages de salutations ne se placeront pas tous dans la même séance plénière; d’autres messages seront adressés à l’Assemblée lors de séances ultérieures, selon les disponibilités du calendrier.

1.3 Adoption de l’ordre du jour et du calendrier

Il est

RECOMMANDÉ: **d’adopter l’ordre du jour et le calendrier de l’Assemblée, étant entendu que des changements pourront être apportés au cours de l’Assemblée, sur recommandation du Comité directeur.**

1.4 Adoption du Règlement intérieur de la Onzième Assemblée de la FLM

Il est

RECOMMANDÉ: **d’adopter le Règlement intérieur de la Onzième Assemblée de la FLM (DOCUMENT 1.4).**

La Constitution de la Fédération luthérienne mondiale (DOCUMENT 1.4.1) et les Statuts

(DOCUMENT 1.4.2) sont communiqués pour information et référence (cf. Onzième Assemblée de la FLM « From Winnipeg to Stuttgart 2003 – 2010 », pages 146-171).

1.5 Formation des groupes villages

Une introduction générale au travail des groupes villages sera donnée lors de la première séance plénière.

Les participant(e)s à l'Assemblée ont été affecté(e)s à l'un des cinq groupes villages selon les questions et les langues choisies. Un(e) président, un(e) vice-président(e) et un(e) secrétaire conduiront les débats de chaque groupe village. L'étude biblique sera présentée chaque jour dans le cadre de l'eucharistie du matin. La composition des groupes villages figure dans le DOCUMENT 1.5.

2. DÉSIGNATION DES COMITÉS DE L'ASSEMBLÉE

Le Comité directeur présentera ses propositions concernant la composition des Comités de l'Assemblée (DOCUMENT 2).

Il est

RECOMMANDÉ: de désigner les Comités de l'Assemblée suivants et leurs membres:

- **Comité directeur**
- **Comité d'examen**
- **Comité de rédaction**
- **Comité de vérification des pouvoirs et des élections**
- **Comité du procès-verbal**
- **Comité des désignations**

3. ALLOCUTIONS ET PRÉSENTATIONS EN PLÉNIÈRE

Les allocutions ci-après sur des questions soumises à l'attention de l'Assemblée seront présentées au cours de l'Assemblée aux heures indiquées dans le calendrier de celle-ci.

3.1 Allocution du président de la FLM

Le président de la FLM, l'évêque Mark Hanson, États-Unis, prononcera son allocution (DOCUMENT 3.1).

Il est

RECOMMANDÉ: de prendre acte de l'allocution du président de la FLM.

3.2 Rapport du secrétaire général de la FLM

Le secrétaire général de la FLM, le pasteur Ishmael Noko, Zimbabwe, présentera son rapport (DOCUMENT 3.2).

Il est

RECOMMANDÉ: de prendre acte du rapport du secrétaire général de la FLM.

3.3 Allocution sur le thème principal «Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien»

Sa Grâce, Rowan Williams, Archevêque de Cantorbéry présentera son allocution (DOCUMENT 3.3).

4. RAPPORTS

4.1 Rapport de la FLM « From Winnipeg to Stuttgart 2003 – 2010 », pages 95-120)

Le rapport de la FLM, qui a été communiqué à tous/toutes les participant(e)s à l'Assemblée, sera présenté par le secrétaire général au cours de la séance plénière III.

Il est

RECOMMANDÉ: de prendre acte du rapport de la FLM « From Winnipeg to Stuttgart 2003 – 2010 », à titre d'information.

4.2 Rapport du trésorier de la FLM

Le trésorier de la FLM, M. Peter Stoll, Allemagne, présentera son rapport (DOCUMENT 4.2).

Il est

RECOMMANDÉ: de prendre acte du rapport du trésorier de la FLM.

4.3 Rapport sur les Églises membres de la FLM

Une liste des nouvelles Églises membres de la Fédération luthérienne mondiale et des changements intervenus dans la composition de la FLM depuis la Dixième Assemblée à Winnipeg en 2003 est soumise en tant que DOCUMENT 4.3.

Il est

RECOMMANDÉ: de prendre acte de la liste des nouvelles Églises membres et des changements intervenus dans la composition de la FLM, à titre d'information.

Les demandes d'admission à la FLM qui ont été reçues depuis la dernière session du Conseil de la FLM en 2009 seront préparées pour être soumises à l'attention de l'Assemblée. Après examen des références des Églises candidates, une recommandation sera adressée à l'Assemblée par le Comité directeur pour décision.

4.4 Messages des Pré-Assemblées

Les messages de toutes les Pré-Assemblées sont joints pour information (DOCUMENT 4.4).

5. TRAVAIL DANS LES GROUPES VILLAGES

Les participant(e)s à l'Assemblée ont été réparti(e)s en cinq groupes villages chargés de travailler sur le thème en vue d'élaborer le message de l'Assemblée. Des détails sur le processus figurent dans le manuel de l'Assemblée *Participer à la Onzième Assemblée de la FLM*, ainsi que dans le Règlement intérieur de la Onzième Assemblée.

Pour préparer le message, les groupes villages se réuniront les 21, 22, 23, 24, 26 et 27 juillet, aux heures indiquées dans le calendrier de l'Assemblée.

6. RAPPORTS DES COMITÉS DE L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée sera assistée dans son travail par les Comités de l'Assemblée (pour la composition des Comités, voir DOCUMENT 2). Durant la session, ces Comités feront rapport en plénière et présenteront leurs recommandations de décision, conformément aux dispositions du Règlement intérieur (DOCUMENT 1.4).

- 6.1 Rapports du Comité directeur (DOCUMENTS 6.1, 6.1.1 et suivants)
- 6.2 Rapports du Comité d'examen (DOCUMENTS 6.2, 6.2.1 et suivants)
- 6.3 Rapports du Comité de rédaction (DOCUMENTS 6.3, 6.3.1 et suivants)
- 6.4 Rapports du Comité de vérification des pouvoirs et des élections (DOCUMENTS 6.4, 6.4.1 et suivants)
- 6.5 Rapports du Comité du procès-verbal (DOCUMENTS 6.5, 6.5.1 et suivants)
- 6.6 Rapports du Comité des désignations (DOCUMENTS 6.6, 6.6.1 et suivants)

7. AUTRES SERVICES RELIGIEUX

Des prières de midi auront lieu de 12h15 à 12h30 chaque jour dans la salle des plénières.

Le dimanche 25 juillet sera une journée de célébration et de communauté fraternelle avec les membres de l'Église évangélique luthérienne du Wurtemberg dans la région de Stuttgart. La visite aux paroisses locales comprendra le déjeuner.

Le service eucharistique de clôture sera célébré en l'église collégiale (Stiftskirche) le mardi après-midi 27 juillet à 16h30.

8. RÉUNIONS D'INFORMATION ET PLÉNIÈRE SPÉCIALE

Les réunions publiques suivantes sont prévues au cours de l'Assemblée:

8.1 L'Église hôte se présente

Le mardi 20 juillet à 18h00, l'Église évangélique luthérienne du Wurtemberg se présentera en qualité d'Église hôte de la Onzième Assemblée de la FLM.

8.2 Plénière sur les jeunes et les femmes

Une plénière spéciale sur les jeunes et les femmes aura lieu le vendredi 23 juillet de 11h00 à 12h15 (DOCUMENT 8.2).

8.3 Première réunion publique

La première réunion publique aura lieu le vendredi 23 juillet de 14h30 à 16h00 sur le thème «Pain quotidien, changement climatique et sécurité alimentaire» (DOCUMENT 8.3).

8.4 Deuxième réunion publique

La deuxième réunion publique est prévue le samedi 24 juillet de 16h30 à 18h00. Le thème de la première partie sera «La dette illégitime» (16h30 – 17h15), et celui de la deuxième partie «Le VIH et le SIDA» (17h15 – 18h00) (voir DOCUMENT 8.3).

9. ÉLECTION DU/DE LA PRÉSIDENT(E) ET DU CONSEIL

Le Comité des désignations présentera son rapport (DOCUMENTS 6.6 et suivants) contenant des propositions pour l'élection du/de la président(e) et des membres du nouveau Conseil.

Le Comité de vérification des pouvoirs et des élections conduira l'élection et annoncera les résultats à la plénière (voir le Règlement intérieur, DOCUMENT 1.4, points 3.2.6 et 4.1.5, ainsi que le calendrier de l'Assemblée).

Le Comité des désignations présentera son premier rapport le 22 juillet durant la plénière VII, et son rapport final le 24 juillet durant la plénière X. Les élections auront lieu le 24 juillet dans le cadre de la plénière XI.

10. MESSAGE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé que les conclusions et résultats de l'Assemblée soient rassemblés dans un message adressé aux Églises membres. Le projet, basé sur les discussions des groupes villages et préparé par le Comité de rédaction, sera présenté par le Comité d'examen et discuté lors des séances plénières des 26 et 27 juillet (voir calendrier de l'Assemblée).

Le message de la Onzième Assemblée constituera le DOCUMENT 10.

11. INTRODUCTION AU RENOUVEAU DE LA FLM

L'évêque Raymond Schultz, président du Comité du renouveau, présentera le rapport au nom du Conseil de la FLM. (DOCUMENTS 11, 11.1, 11.1.2)

12. DÉCISION SUR L'HÉRITAGE DES PERSÉCUTIONS INFLIGÉES AUX ANABAPTISTES

Lorsque aujourd'hui les luthérien(ne)s prennent conscience de l'histoire des relations entre luthérien(ne)s et anabaptistes au XVI^e siècle et dans les siècles suivants telle qu'elle est présentée dans le rapport de la Commission d'étude internationale luthéro-mennonite, ils/elles éprouvent un profond sentiment de regret et de douleur à considérer les persécutions dont ont été victimes les anabaptistes de la part des autorités luthériennes, et en particulier du fait que des réformateurs luthériens ont appuyé cette persécution par des arguments théologiques. C'est ainsi que, au nom de la famille luthérienne mondiale, la Fédération luthérienne mondiale, Une Communion d'Églises, veut exprimer publiquement son profond regret et sa douleur.

Mettant notre confiance en Dieu qui, en Jésus-Christ, a réconcilié le monde avec lui, nous demandons pardon – à Dieu et à nos sœurs et frères mennonites – pour le mal que nos prédécesseurs du XVI^e siècle ont fait aux anabaptistes, pour avoir oublié ou ignoré cette persécution au cours de ces derniers siècles, et pour tous les portraits inappropriés, fallacieux et injurieux des anabaptistes et des mennonites faits jusqu'à aujourd'hui par des auteurs luthériens dans des ouvrages d'érudition et de vulgarisation.

Nous prions Dieu d'accorder à nos communautés la guérison de la mémoire et la réconciliation.

Nous nous engageons:

à interpréter les Confessions luthériennes à la lumière de l'histoire présentée ci-joint des relations entre luthérien(ne)s et anabaptistes ;

à veiller à ce que cette décision de la FLM soit répercutée dans l'enseignement des confessions luthériennes, dans les séminaires et dans d'autres activités d'enseignement de nos Églises membres ;

à poursuivre l'examen des questions non résolues qui se posent entre nos deux traditions, en particulier celle du baptême et des relations des chrétien(ne)s et de l'Église avec l'État, dans un esprit d'ouverture mutuelle et avec la volonté d'apprendre les un(e)s des autres ;

à affirmer le présent consensus, aboutissement de l'expérience de nos Églises au cours des siècles, pour refuser le recours à la force publique que ce soit pour exclure ou pour imposer des

croyances religieuses particulières ; et à œuvrer à la reconnaissance et à l'affirmation de la liberté de religion et de conscience dans les ordres politiques et les sociétés ; et

à demander instamment à nos organismes internationaux, à nos Églises membres et en particulier nos congrégations de chercher des moyens de poursuivre et d'approfondir nos relations avec la Conférence mennonite mondiale et avec les communautés mennonites locales au travers de prières et d'études bibliques communes, d'un engagement humanitaire conjoint et d'un travail en commun pour la paix.

13. DIVERS

Toute autre question nécessitant l'attention de l'Assemblée sera inscrite à l'ordre du jour par le Comité directeur.

14. CLÔTURE

Le président sortant prononcera la clôture de la partie administrative de l'Assemblée dans l'après-midi du mardi 27 juillet (plénière XVI).

Le service eucharistique de clôture débutera à 16h30 en l'église collégiale (Stiftskirche) et comprendra l'installation du/de la nouveau/nouvelle président(e) et du Conseil de la FLM.

oOo